

# ÉDUCATION. L'inflation touche de plein fouet les étudiants les plus précaires

## Le coût de la rentrée s'accroît pour les étudiants

« **ON NE LE DIT PAS**, on ne le voit pas, mais la précarité étudiante empire », s'insurge Oshen Samson, étudiante à l'université de Caen. Elle préside la Fédération Campus Basse-Normandie (FCBN), qui publie aujourd'hui l'indicateur du coût de la rentrée. Et cette année, pour assurer leur rentrée universitaire, les étudiants bas-normands devront dépenser 2 211 €.

Ce calcul se base notamment sur les frais de la vie courante (loyer, repas, transports...) ainsi que sur les frais spécifiques à la rentrée (inscription à la fac, complémentaire santé, matériel pédagogique...). Sans compter qu'à Cherbourg, les loyers et les charges ont augmenté de 5 % en un an.

+5,20 %

d'augmentation sur le prix des produits de première nécessité

Un cumul des dépenses qui vient exploser une bourse estudiantine déjà mise à mal depuis la crise sanitaire. La FCBN note que l'inflation, sur fond de guerre en Ukraine, vient toucher de plein fouet cette catégorie de la population, déjà précaire : « Le prix des produits de première nécessité a augmenté de 5,20 %. Ce chiffre découle de l'augmentation du prix des matières premières, autant pour les vêtements avec la flambée du prix du coton, que pour les produits alimentaires ».

Une situation inéquitable

Bien qu'un gel des frais d'inscription avait été annoncé en mars 2022 pour la quatrième année consécutive par Frédérique Vidal, alors ministre de l'Enseignement supérieur, la Contribution à la Vie Étudiante et de Campus (CVEC) a quant à elle augmenté de 2 €. Pour rappel, cette contribution est « destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement des étudiants », selon le code de l'éducation. La loi prévoit que le montant de la CVEC augmente avec l'inflation.

Lorsque se loger, se nourrir, se vêtir et payer ses frais d'inscription à l'université devient un parcours du combattant, les conséquences sur le moral des étudiants sont sans ap-

pel. Outre la tentation d'arrêter ses études pour entrer dans la vie active et sortir d'un statut précaire, certains souffrent de cette situation inéquitable sur le plan professionnel.

Selon la dernière enquête « Conditions de vie », publiée en avril 2021 par l'Observatoire national de la vie étudiante (OVE), 40 % des étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur travaillent en parallèle de leurs études. Oshen Samson concède qu'un étudiant qui travaille « a moins de temps pour étudier ».

Or, si le temps c'est de l'argent, les étudiants précaires n'ont ni l'un ni l'autre.

Une étudiante en master de sociologie admet avoir déjà opté pour un travail salarié qui n'avait rien à voir avec ses études. « C'est un désavantage face à ceux qui ont le temps et les moyens de faire un stage non rémunéré. » Alors que ses camarades mettaient un pied dans le secteur professionnel en lien avec leur diplôme, elle enchaînait les jobs sans passion. « Avoir un travail salarié te fait passer à côté d'opportunités. On n'a pas le temps de se demander ce qu'on veut faire, où aller en stage, élaborer un plan de carrière... »

Le 16 août dernier, [Sylvie Retailleau](#), ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, se félicite sur Twitter d'avoir « pris des mesures d'urgence applicables dès la rentrée 2022 ».

### Changer le calcul des bourses

Parmi elles, une revalorisation de 4 % des bourses sur critères sociaux, ou encore une prime de rentrée de 100 € pour les boursiers et bénéficiaires de l'aide CNOUS ou des [APL](#). Une bagatelle pour la présidente de l'[Unef](#), Imane Ouelhadj : « Une revalorisation des bourses à 4 % qui correspond à 4 € par mois pour l'échelon 0bis ? 108 € par mois pour vivre ? 100 € de prime rentrée avec des frais d'inscription à 170 € et une CVEC à 95... Les calculs ne sont pas bons ».

La présidente de la FCBN acquiesce : « Chaque année, les bourses sur critères sociaux s'alignent sur l'inflation. Mais +4 %, c'est trop peu. » Selon les échelons, l'augmentation s'élèvera effectivement de 4,17 € par mois (échelon le plus bas et le plus répandu) à 22,94 €. Le gouvernement poursuit sa politique des petits pas.

Oshen Samson assure que la FCBN continuera sa mission principale : représenter et accompagner les étudiants bas-normands dans cette période difficile. Notamment avec la continuité de l'Agoraé, l'épicerie sociale et solidaire, située au bas du bâtiment E, sur le campus 1 à [Caen](#). « On ne fermera jamais la porte à quelqu'un qui a faim », revendique Oshen Samson.

Mais cette initiative solidaire semble être un pansement sur une plaie ouverte, et la FCBN rappelle l'urgence d'« agir de manière durable pour permettre aux étudiants de réaliser convenablement leurs études et assurer leur réussite ».

Héloïse PIERAGNOLI



Une étudiante fraîchement installée dans son logement social fait ses comptes pour l'année à venir.